

Rapport public Parcoursup session 2024

ETSUP - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

ETSUP - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage (38243)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ETSUP - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage (38243)	Jury par défaut	Tous les candidats	8	72	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Notes des bulletins scolaires des classes de première et terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en Français et en expression écrite et orale	Notes et appréciations	Très important
Savoir-être	Qualités humaines et relationnelles du candidat. Son intérêt pour les questions de société et son esprit de curiosité. Son implication	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale Champ « capacité à s'investir » de la fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé, cohérent et renseigné	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Champ « engagement citoyen » de la fiche Avenir Rubrique « Activités et centres d'intérêts »	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les places de formation initiale font l'objet d'une dotation du Conseil Régional. La formation étant sélective, les critères d'examen du dossier sont prioritairement les suivants : - Les qualités humaines et relationnelles du candidat - Son intérêt pour les questions de société et son esprit de curiosité - Son approche du métier envisagé et des publics rencontrés dans l'exercice de ce métier - Sa motivation pour la formation choisie - Ses expériences collectives et son engagement (bénévolat, service civique, travail coopératif...) - Son niveau d'expression écrite et orale L'examen du dossier prend en compte les évaluations et résultats relatifs : - Au Baccalauréat (notes de 1ère avec une attention particulière portée sur les notes de français et notes de terminale avec une prise en compte des disciplines principales en fonction du baccalauréat) - Aux résultats et diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur (pour les candidats en réorientation) Les éléments qualitatifs du dossier s'appuient sur : - La fiche Avenir ou fiche des étudiants en réorientation Appréciation des professeurs sur les bulletins concernant l'aptitude du candidat à s'engager avec sérieux dans son parcours, à s'organiser dans son travail, à échanger, interagir et coopérer avec autrui et également sur les activités interdisciplinaires et les projets - Les activités et centres d'intérêts Cette rubrique témoigne de l'esprit d'ouverture du candidat et de son intérêt pour la vie sociale (expériences professionnelles, bénévolat ou stages dans le champ de la solidarité, de l'animation, du social), culturelle ou artistique. - Le projet de formation La capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation vers le projet de formation envisagé (connaissances du secteur, expériences pratiques, stages de découverte...) A l'appui du dossier d'inscription, l'oral de sélection d'une durée de 30 minutes, se déroule avec 1 professionnel. L'entretien apprécie la motivation du candidat à entrer en formation, à s'engager vers le métier choisi ainsi que la motivation à s'engager dans un processus de formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous accordons une attention particulière à la rédaction de la lettre de motivation. Aussi, nous conseillons aux candidats de faire apparaître leur projet professionnel, le cheminement qui les conduit aujourd'hui à s'orienter vers cette formation. Nous sommes également très attentif aux engagements associatifs, à des investissements dans le champs de l'éducation...

À cet effet, renseigner l'onglet facultatif « Activités et centres d'intérêt » peut se révéler particulièrement significatif quand les engagements associatifs et/ou les hobbies vont dans le sens du projet de formation. Enfin, du point de vue de la correction de la langue française, la commission déplore un manque fréquent de vigilance sur la syntaxe et l'orthographe dans les onglets « Activités et centres d'intérêt » et « Projet de formation ».

Signature :

Olivier Menard,
de l'établissement ETSUP